

LES INSCRIPTIONS AUX ANIMATIONS ENFANCE S'EFFECTUENT EN LIGNE. VOUS POUVEZ CREER VOTRE PROFIL AVANT LES DATES DES INSCRIPTIONS CI-DESSOUS.

Lien du portail famille : si-sla.belamiportailfamille.fr/

Début des inscriptions pour le « 4 EN 1 », la semaine « Nature et écocitoyenneté » et le stage de voile:

-Mardi 1^{er} juin à partir de 18h00 (zone 1 : secteur SIERENTZ et Sundgau). Permanence téléphonique de 18h00 à 20h00.

-Mercredi 2 juin 2021 à partir de 12h00 (zone 2 : communes zone 1 + secteur Trois Frontières)

-Jeudi 3 juin 2021 à partir de 9h00 (zone 3 : extérieur)

Début des inscriptions pour les stages « Anim'été » :

-Mardi 8 juin 2021 à partir de 18h00 (zone 1). Permanence téléphonique de 18h00 à 20h00.

-Mercredi 9 juin 2021 à partir de 12h00 (zone 2)

-Jeudi 10 juin 2021 à partir de 9h00 (zone 3)

MODALITES D'INSCRIPTIONS (Le programme d'activités sera visible sur le site internet de Saint-louis Agglomération à partir du mardi 25 mai 2021.) Lien du site SLA : www.agglo-saint-louis.fr

VOUS DISPOSEZ DEJA D'UN COMPTE

Vous devez envoyer un mail à l'adresse suivante :

carine.pereira@mouvement-rural.org pour demander la réadhésion de votre enfant pour l'année 2020-2021.

Après réception d'une confirmation d'adhésion, vous pourrez directement passer à la réservation de vos activités.

VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE

-Etape 1 : aller sur le lien du portail famille.

-Etape 2 : créer votre compte avec les renseignements du responsable légal et de l'enfant. Il est à noter que la création du compte nécessite une validation manuelle de la part des administrateurs et par conséquent peut engendrer un délai de traitement pouvant aller jusqu'à 48 heures.

-Etape 3 : activer votre compte via un mail d'activation reçu suite à votre inscription (inutile de se déplacer).

RESERVER UNE ACTIVITE (à partir des dates d'inscription ci-dessus)

-Etape 1 : se connecter sur le portail famille avec ses identifiants.

-Etape 2 : dans les réservations, sélectionner l'enfant, cliquer sur l'intitulé « Semaine n°... » situé à gauche de l'écran puis les activités souhaitées avant de valider (attention si l'activité ne s'affiche pas, cela signifie soit que la tranche d'âges n'est pas la bonne, soit qu'elle est complète. Néanmoins vous pouvez nous contacter par mail pour être sur liste d'attente en cas de désistement).

-Etape 3 : se déconnecter du portail et attendre le mail de confirmation des activités ainsi que la réception de la facture (pour les stages « Anim'été », vous la recevrez au mois échu).

-Etape 4 : régler la facture.

IMPORTANT : les inscriptions se font à la semaine pour le « 4 EN 1 » et la semaine « Nature et écocitoyenneté ». Aucun départ pendant les activités ne sera accepté sauf autorisation parentale exceptionnelle.

REGLEMENTS

Nous vous demandons de privilégier autant que possible le paiement en ligne sur le portail famille.

Chèque (à l'ordre de FDFC) ou espèces à l'adresse suivante :

A l'attention de Carine PEREIRA au Pôle de proximité de Sierentz – 57 rue Rogg Haas – 68510 SIERENTZ

Pour toutes questions, vous pouvez écrire un mail à : carine.pereira@mouvement-rural.org ou appeler aux numéros suivants : **0389285914** ou **0630136409**.

ADHESION

Une adhésion de 11€ est demandée pour toute inscription, elle est obligatoire et valable de la date de paiement jusqu'au 31 août 2021. Cette adhésion permet d'assurer votre enfant et d'adhérer à la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace

INFORMATIONS DIVERSES

ANNULATION

Si vous souhaitez annuler une activité, merci de nous prévenir par mail. Seules les activités annulées par le service animation enfance (mauvaise météo ou nombre de participants insuffisants) ou sur présentation d'un certificat médical donneront lieu à un remboursement.

HORAIRES

Pour le « 4 EN 1 » et la semaine « Nature et écocitoyenneté » :

-Un accueil du matin dès 8h30 avec petit-déjeuner pour ceux qui le souhaitent

-Début des activités à 9h30

-Fin des activités à 17h45

-Fermeture de l'accueil à 18h30

-Un temps de restauration entre 12h00 et 13h00 avec repas tiré du sac (à la charge des familles)

MESURES SANITAIRES

Dans le contexte actuel et dans un souci de sécurité, nous nous efforçons de suivre un protocole sanitaire strict. Dans ce sens, le maintien des gestes barrières ainsi que le port obligatoire du masque pour les enfants de 6 ans et plus sont effectifs lors de nos activités. Les parents ne sont pas autorisés à entrer sur les lieux d'accueil.

Merci de fournir à votre enfant un sac à dos avec les affaires suivantes : gourde, casquette, crème solaire, repas froid pour le midi (pas possibilité de le réchauffer), masques (à changer après chaque demi-journée), gel hydroalcoolique individuel.